



Après l'inondation – Points à retenir pour le propriétaire

Les points suivants résument ce qu'il convient de faire au retour chez vous après une inondation.

Retour à la maison

- Ne revenez pas chez vous avant que les autorités aient donné le feu vert.
- Si les interrupteurs du panneau d'alimentation n'ont pas été fermés avant l'inondation, ne rentrez pas chez vous tant qu'un électricien professionnel n'a pas jugé votre maison sécuritaire.
- Soyez extrêmement prudent quand vous revenez chez vous après une inondation.
- Les appareils électroménagers ayant été dans l'eau présentent un risque d'électrocution ou d'incendie si on les active. N'utilisez aucun appareil électroménager ni système de chauffage, système à pression ou système d'égout (toilettes) avant que toutes les composantes électriques aient été complètement nettoyées, séchées et inspectées par un électricien professionnel.
- Le panneau d'alimentation doit avoir été inspecté par un électricien professionnel.

Sécurité du bâtiment

- Assurez-vous que le bâtiment est sécuritaire.
- Soyez attentif aux déformations des murs et des planchers.
- Attention aux trous dans le plancher, au verre brisé et aux autres débris potentiellement dangereux.

Eau

- Les eaux de crue peuvent être fortement contaminées par des matières fécales et d'autres polluants. Elles peuvent causer des maladies et des infections.
- Il se peut que les règlements locaux exigent que les articles de maison endommagés par les eaux soient jetés (ex. : contenu du réfrigérateur et du congélateur).

Pièces justificatives

- Dressez la liste des dommages causés par l'inondation; prenez des photos ou des images vidéo, si c'est possible.

Nettoyage

Observez toujours une bonne hygiène pendant le nettoyage. Ayez le moins de contacts possible avec les eaux de crue ou quoi que ce soit ayant pu se trouver en contact avec ces eaux. Pendant le nettoyage, tenez les enfants loin des aires contaminées.

Matériel de nettoyage recommandé

- Gants, bottes;
- Masques et autres articles de protection personnelle;
- Seaux, vadrouilles et racloirs en caoutchouc;
- Sacs à déchets en plastique;
- Détergent non parfumé;
- Grands bacs pour y laisser tremper la literie, les vêtements et les draps, ainsi que cordes à linge pour le séchage.

Matériel supplémentaire

- Dans certains cas, vous devrez peut-être louer du matériel supplémentaire, dont des rallonges électriques, des pompes submersibles, un aspirateur industriel pour résidus secs ou un aspirateur de liquides, un détecteur de monoxyde de carbone, des déshumidificateurs, des ventilateurs ou des appareils de chauffage.
- Gardez toujours les rallonges électriques hors de l'eau quand vous utilisez le matériel.

Chaudage et appareils électroménagers

- Ne chauffez pas votre maison au-dessus de 4 °C (environ 40 °F) avant qu'elle ait été asséchée.
- Si vous utilisez des pompes ou des appareils de chauffage fonctionnant à l'essence, au kéroslène ou au propane, achetez et installez un détecteur de monoxyde de carbone, car les appareils à combustion peuvent produire des concentrations mortelles de monoxyde de carbone en cas de mauvais réglage ou de ventilation insuffisante.
- N'utilisez jamais un appareil électroménager, une prise de courant, une boîte de distribution ou un panneau d'alimentation ayant été en contact avec les eaux avant que votre fournisseur de services publics ait tout bien vérifié.
- Que votre système de chauffage soit au bois, au gaz ou à l'électricité, faites-le entièrement inspecter par un technicien professionnel avant de le réutiliser – vous devrez peut-être remplacer votre moteur de chaudière, des interrupteurs et des dispositifs de contrôle s'ils ont été submergés.

- Les conduits de chauffage par air pulsé et les boîtes des conduits de reprise ayant été submergés devront être nettoyés ou remplacés.
- Il faut changer les filtres et les éléments isolants à l'intérieur des chaudières, des chauffe-eau, des réfrigérateurs et des congélateurs qui ont été dans l'eau.

Siphons de sol

- Rincez les siphons de sol et les pompes d'assèchement et désinfectez-les avec de l'eau et du détergent. Frottez-les bien pour retirer la crasse et les autres saletés.

Tapis et mobilier

- Les tapis doivent être asséchés au cours des deux premiers jours. Les tapis souillés par des eaux d'égout doivent être jetés immédiatement.
- Retirez la boue et la terre restées sur les meubles, les appareils, etc.
- Si c'est seulement mouillé, laissez sécher, puis ôtez la boue durcie.
- Pour vérifier si une surface est sèche, appliquez une pellicule transparente (Saran Wrap) sur la surface. Si la section couverte devient plus foncée que la surface environnante, ce n'est pas encore sec. Laissez sécher jusqu'à ce que ce test soit concluant.
- Pour les meubles capitonnés, nous vous conseillons de consulter un professionnel pour savoir ce qui est récupérable. En attendant, enlevez les coussins et laissez-les sécher à part. N'ôtez pas le rembourrage. Placez ces meubles sur des supports au-dessus de ventilateurs.
- Meubles en bois : enlevez les tiroirs et ouvrez toutes les portes. N'accélérez pas le séchage, car cela pourrait faire fendiller le bois.

Moisissure

- La moisissure peut causer de graves problèmes de santé.
- Il faudra peut-être faire nettoyer votre maison par un professionnel. Vérifiez auprès de votre assureur.
- Si vous devez faire du nettoyage dans une pièce où il y a de la moisissure, portez un masque facial et des gants jetables.
- Pour réduire au minimum la moisissure, entreposez les objets dans un endroit frais et sec dans un délai de 48 heures et installez des ventilateurs.
- La moisissure mouillée s'étend quand on tente de la nettoyer. Laissez-la sécher, puis ôtez-la dehors par un bon brossage.

Aliments et médicaments

- Toutes les conserves intactes doivent être bien lavées et désinfectées.
- Jetez tous les médicaments, produits cosmétiques et autres articles de toilette ayant été en contact avec les eaux de crue.
- Jetez tous les aliments figurant dans la liste qui suit s'ils ont été en contact avec les eaux :
 - contenu du congélateur ou du réfrigérateur, notamment la viande, les fruits et les légumes;
 - aliments dans des boîtes;
 - boissons embouteillées et produits en pot, comme les marinades (car la section sous le sceau des pots et des bouteilles ne peut pas être complètement désinfectée);
 - conserves fortement bosselées ou présentant des signes d'écoulement.

Avant de réemménager

Une fois que les eaux se sont retirées, vous ne pouvez pas vous réinstaller chez vous avant que :

- le système d'alimentation en eau ait été inspecté et officiellement déclaré sécuritaire;
- toutes les pièces contaminées aient été nettoyées à fond et bien désinfectées et asséchées;
- tous les ustensiles et toute la vaisselle ayant été contaminés aient été parfaitement lavés et désinfectés par eau bouillante ou solution stérilisante composée à 20 % d'eau de javel et à 80 % d'eau avant d'avoir été bien rincés;
- les toilettes fonctionnent adéquatement.